

Comité Départemental de Cyclisme de la Seine St Denis

Réunion du Comité Directeur par visioconférence du 30 avril 2021.

Ont participé : Mesdames : Sylvie Badet, Josette Da Silva Pereira, Catherine Darces.

Messieurs : Patrice Plumain, Henri Billet, Jean-Paul Travaillé, Frédéric Linval, Thierry Blanc, Raymond Da Silva Pereira, Fulbert Benoni, Charlie Nerzic.

Excusé : Monsieur Jacques Fournier.

Absent : Monsieur Dario Verger.

Invité : André Mignot absent.

Ouverture de la séance à 19 heures.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1) Approbation du PV du 22/01/2021
- 2) Nombre de licencié 2021
- 3) Stage d'initiation piste BMX
- 4) Vélos VTT entreposés à la poudrerie de Sevran
- 5) Vélos BMX
- 6) Présentation des comptes
- 7) Questions diverses

1 / Approbation du PV du 22/01/2021.

Le Président souhaite la bienvenue à tous les présents à cette réunion.

Le PV de la réunion du 22 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

2 / Nombre de licenciés 2021.

A la lecture des différents tableaux comparatifs des licenciés 2020/2021, envoyés en amont à tous les membres du CDC, Patrice note une baisse générale des licenciés du 93, surtout concernant les « routiers ». Au total, le département subit une baisse de 10,87% de licenciés, passant de 635 à 566 licences validées au CIF.

Il semble évident que faute de pouvoir participer à des compétitions, nombre de pratiquants n'ont pas repris leur licence. Il s'agit là de « consommateurs ». Gageons qu'ils reviendront dès la reprise des courses.

Catherine informe le comité que les chiffres présentés ne sont pas exacts puisque 49 licenciés en BMX sont inscrits à ce jour (mais licences pas encore validées) au CM Aubervilliers.

La question est posée pour savoir si la fédération baissera le cout de la licence pour compenser l'absence de compétitions. Il y a peu d'espoirs considérant les finances de la FFC et du CIF.

3 / Stage d'initiation au BMX.

Une initiation au BMX a été organisée par le CDC-93, durant les vacances d'avril, pour compenser l'inactivité sportive en raison du Covid. Seize enfants ont participé à cette journée, 3 à la cession du matin et 13 l'après-midi.

Malgré une chute qui a provoqué une fracture de la clavicule d'un stagiaire, tous les participants ont apprécié cette journée et souhaitent y retourner.

Dans l'esprit de cette initiation, de promouvoir le BMX, la question est posée de l'ouvrir éventuellement aux licenciés d'autres fédérations, et même au public extérieur. Ceci permettrait d'augmenter encore le nombre de licenciés dans cette discipline.

Les enfants adhérents au Stade de l'Est, licenciés à l'Ufolep pourraient être intéressés par cette initiation.

Il en est de même des initiations organisées par l'EC Aulnay au vélodrome. Une réflexion est en cours.

Le président remercie tous les participants à cette organisation, la présence de Tommy-Lee (Pilote élite - champion de France 2019, 17/24 ans) et Alexandre (champion de France, d'Europe et Vice-champion du monde 2019, 30 ans et +) pour leur expertise et leur disponibilité, les accompagnateurs, et les jeunes pour leur écoute et leur participation.

4 / Vélos VTT entreposés à la Poudrerie de Sevrans.

Faute d'utilisation de ces vélos appartenant au CDOS 93 et mis à disposition du CDC 93, ils sont désormais utilisés par l'Usep 93 et par le Comité sports adaptés.

Il y a la possibilité de redemander un créneau, à condition de les utiliser sur le site du parc de la poudrerie à Sevrans. En cas de besoin, faire la demande auprès de Patrice.

5 / Vélos BMX.

Entreposés à Bobigny, 7 ont été volés ainsi que 8 vélos de ville destinés à l'action « Savoir rouler » en direction sur l'apprentissage vers les adultes.

Les vélos restants sont désormais attachés par une chaîne.

Frédéric Linval nous informe de l'organisation de cette action Savoir rouler, à Aulnay sous-bois, en liaison avec la municipalité.

6 / Présentation des comptes.

Sylvie nous présente l'état des comptes du CDC93, avec un actif de 13 965 € au 31 mars 2021.

Il convient de considérer deux dettes à payer et 8123,85 € en raison du report de l'action « Je pédale donc ça roule » et 6000 € de location de la piste de BMX de Bobigny, de 2019 et 2020.

7 / Questions et informations diverses.

-Catherine Darces demande s'il est possible de demander la privatisation d'un parking le temps d'une épreuve cycliste, et à qui s'adresser. Selon Patrice, l'organisateur doit s'adresser au propriétaire, la municipalité s'il s'agit de la voie publique ou la société s'il s'agit d'un parking privé.

- Il est demandé combien de clubs du 93 sont labellisés « école de vélo » ? Le VCA Bourget et le CM Aubervilliers.

- Info : le championnat régional route minimes-cadets aura lieu le dimanche 11 juillet à Bullion (78).

Aucune autre question, la séance est clôturée à 20h45.

Date de la prochaine réunion, le vendredi 25 juin 2021. En présentiel ??

Jean-Paul Travaillé, Secrétaire Général.